



Bruxelles, le 23 juin 2022
(OR. fr)

10566/22

**Dossier interinstitutionnel:
2022/0140(COD)**

SAN 406
PHARM 118
COMPET 533
MI 507
DATAPROTECT 200
CODEC 987

NOTE POINT "I"

Origine: Secrétariat général du Conseil

Destinataire: Comité des représentants permanents (1^{re} partie)

N° doc. Cion: 8751/22

Objet: Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à l'espace européen des données de santé
- *Décision de consulter une institution ou un organe*

1. Le 3 mai 2022, la Commission a présenté au Conseil une proposition de règlement relatif à l'espace européen des données de santé¹.
2. Les articles 16 et 114 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, sur lesquels la proposition est fondée, ne requièrent pas l'avis du Comité des régions².
3. Néanmoins, compte tenu de l'objet de la proposition, il est jugé opportun de consulter le Comité des régions à titre facultatif.
4. Le Comité des représentants permanents est dès lors invité à décider, conformément aux articles 304 et 307 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne et à l'article 19, paragraphe 7, point h), du règlement intérieur du Conseil³, de consulter le Comité des

¹ 8751/22

² La présente note ne porte pas sur le fond des propositions. Elle n'a pour objet que de décider s'il y a lieu de consulter une autre institution ou un autre organe.

³ Décision no 2009/937/UE du Conseil du 1 décembre 2009 portant adoption de son règlement intérieur, JO L 325 du 11/12/2009, p. 35.

régions sur la proposition visée en objet et de les inviter à rendre leur avis dans les meilleurs délais.
